

Conseil d'établissement : ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI 26 NOVEMBRE 2024

À 19H00 HEURES

LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Geneviève Charest, parent
Eric Fournier, parent
Marie-Line Matte, parent (retard)
Fannie Pedneault, parent
Lucie Robitaille, parent
Isabelle Duclos, personnel de soutien
Caroline Gignac, enseignante
Geneviève Marcotte, enseignante
Esther Gilbert, enseignante
Florence Bouchard, enseignante
Béatrice Saint-Laurent, personnel
professionnel

Était absente :

Reine Victoire Kamyap, parent

Étaient également présentes :

Valérie Gauthier, directrice
Maude Lortie, directrice adjointe
Pascale Perron secrétaire

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Ouverture de la réunion
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024
- 2.4 Rapports et documentation transmise :
 - 2.4.1 Direction de l'école
 - 2.4.2 Présidente
 - 2.4.3 Représentant au comité de parents
 - 2.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 2.5 [Formation CE](#) : lecture des fiches 5-20-26 et 27 et écoute des capsules 4-5 6
- 2.6 Prévisions budgétaires du service de garde (document remis sur place)
- 2.7 Plan d'action 2024-2025 (document joint)
- 2.8 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (document joint)
- 2.9 Modification à la grille-matière anglais intensif
- 2.10 Collecte St-Vincent-de-Paul
- 2.11 Activités parascolaires hiver 2024 (document remis sur place)
- 2.12 Consultation - cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (document joint)
- 2.13 Passerelle

Points faisant l'objet d'une information

- 2.14 Questions des membres et du public
- 2.15 Autres sujets
- 2.16 Levée de l'assemblée

2.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

Un tour de table est réalisé avec l'intention de permettre une présentation de tous les membres du conseil d'établissement.

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E.003-24-25-11

Il est proposé par Mme Esther Gilbert, appuyée par Mme Geneviève Marcotte, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. – Adopté à l'unanimité

2.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024

Suivis :

Mme Gauthier remet aux membres une copie du procès-verbal. Mme Caroline Gignac mentionne une coquille.

Mme Charest fait un suivi au niveau du trésorier et des règles de régie interne. Nous avons Mme Robitaille et M Fournier qui se proposent pour le poste de trésorier. Un accord à l'amiable est conclu. M Fournier sera trésorier.

Mme Gauthier fait un suivi au niveau du stationnement, des rappels, un mémo dans l'info-parents et sur le bloc note des membres du personnel. La policière éducatrice est venue pour parler aux parents qui se stationnent dans des places interdites (elle reviendra pour donner des constats d'infraction). Une demande a été faite au 311 pour l'ajout de lumières et de pancartes stationnements interdits, ainsi que de lignages pour le débarcadère d'autobus. Certains parents mentionnent que cela a été bénéfique.

<u>C.E.003- 24-25-12</u>	<i>Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Lucie Robitaille, d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité</i>
--------------------------	--

2.4 Rapports et documentation transmis :

2.4.1 Direction de l'école

Mme Gauthier fait un suivi de la première étape et souligne la belle journée des rencontres de parents. Elle mentionne aussi que nous sommes en processus de faire les portraits de groupe pour ajuster les besoins et les services complémentaires offerts.

2.4.2 Présidente

Aucune information

2.4.3 Représentant au comité de parents

Le comité de parents donne un avis favorable concernant le projet de calendrier scolaire 2025-2026 sous réserve que la première semaine du calendrier scolaire 2025-2026 contiennent trois jours de classe au lieu d'une seule. Il est donc proposé l'une des options suivantes :

- que l'année scolaire soit décalée d'une journée, c'est-à-dire qu'elle débute le 25 août 2025 et se termine le 29 juin 2026, et qu'une journée pédagogique flottante devienne une journée pédagogique fixe en fin d'année afin que les classes se terminent au plus tard le 23 juin 2026 ;
- que l'année scolaire soit devancée de deux journées, c'est-à-dire qu'elle débute le 20 août 2025 et se termine le 23 juin 2026, diminuant également le nombre de journées potentielles avec de grandes chaleurs puisque la fin des classes serait le 19 juin 2026.

Le comité de parents donne un avis favorable concernant le projet de calendrier scolaire 2026-2027.

Le comité de parents donne un avis favorable au conseil d'administration concernant le projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028 et prévisions de clientèle.

Considérant les préoccupations soulevées par les parents sur le projet de Règlement relatif aux traitements des plaintes reliées aux fonctions proposées par le centre de services scolaire, le comité de parents a demandé au comité exécutif de lui recommander un avis lors de la rencontre du 11 décembre 2024.

Considérant les préoccupations soulevées par les parents sur les modifications proposées par le centre de services scolaire au Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, le comité de parents a créé un sous-comité ayant pour mandat de lui recommander un avis lors de la rencontre du 11 décembre 2024.

Le comité de parents a adopté son budget pour l'année 2024-2025. Le budget prévoit un déficit de 300 \$ compte tenu des dépenses 2023-2024 qui ont été comptabilisées en 2024-2025.

La direction générale a présenté la solution d'intelligence artificielle qui sera utilisée par le centre de services scolaire pour soutenir la prévention du décrochage scolaire. Le feuillet d'information sera transmis à tous les parents.

La direction générale a mentionné que le gouvernement a décrété un gel d'embauche au sein des centres de services scolaires, mais que cette directive exclut le personnel qui offre des services directs aux élèves.

Le directeur général a annoncé son départ à la retraite. Marie-Pierre Lamarche lui succèdera à compter du 21 décembre 2024.

Prochaines activités :

- Cercle des présidents des conseils d'établissement : 20 novembre 2024 à 19h30 en virtuel
- Conférence *Aider son enfant à mieux gérer ses frustrations et sa colère* : 15 janvier 2025 au Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer (billets requis)
- Formation sur le plan de lutte contre l'intimidation et la violence : 22 janvier 2025 à 19h30 en virtuel.

La prochaine rencontre du comité de parents est le 11 décembre 2024

2.4.4 Service de garde

Aucune information

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

2.5 Formation CE : lecture des fiches 5-20-26 et 27 et écoute des capsules 4-5-6

Les nouveaux membres ont écouté les capsules et lu les fiches. Un rappel est mentionné sur la manière d'accéder aux fiches et aux capsules.

2.6 Prévisions budgétaires du service de garde (document remis sur place)

Mme Gauthier fait la présentation des prévisions budgétaires du service de garde pour 2024-2025. Elle précise les différentes sources de revenus. Elle explique les dépenses anticipées qui sont en grande partie reliées à la masse salariale du personnel éducateur. Elle ajoute que même si

actuellement un surplus de 145 000\$ est anticipé, il faut jouer de prudence car certains éducateurs ne sont pas au travail actuellement. La fréquentation des élèves pouvant également varier en cours d'année, cela peut avoir une incidence quant aux revenus. Pour diminuer le surplus aux heures du dîner, nous avons augmenté le nombre d'heures à des éducatrices spécialisées et ajouté un groupe à l'école Trois-Saisons. Des heures ont également été octroyées à une personne ressource pour des élèves ayant des besoins particuliers. Nous ajoutons également des services d'aide à la classe et des rencontres pour le personnel éducateur. L'achat de matériels pour subvenir aux besoins des éducateurs et des élèves figure également dans ces prévisions. Un membre se questionne sur le tarif du service de garde Mme Matte versus le tarif annuel d'une école en Beauce. Un retour sera fait à ce sujet.

<u>C.E.003- 24-25-13</u>	<i>Il est proposé par Mme Caroline Gignac, appuyée par M Éric Fournier, d'adopter les prévisions budgétaires du service de garde.</i>
--------------------------	---

2.7 Plan d'action 2024-2025 (document joint)

Mme Gauthier et Mme Lortie présentent le plan d'action 2024-2025 pour le projet éducatif. Les valeurs et les particularités caractérisant notre école sont présentées. Le projet éducatif s'articule autour de deux grands enjeux et les orientations ainsi que des objectifs y étant associés sont présentés. Elle mentionne que nous travaillons en 'monitoring' et que nous planifions des rencontres d'étapes. Nous prévoyons un accompagnement par degré ou par cycle. Nous continuons d'évaluer avec les cibles. Nous voulons arrimer le 'monitoring' du préscolaire. Nous poursuivons le but de collaborer entre enseignants en adaptation scolaire et professeurs au régulier. Mme Gauthier donne un exemple d'objectif 'SMART' pour les objectifs qui se retrouvent dans les plans d'interventions des élèves. Le programme Hors-Piste pour soutenir les progrès sociaux émotionnels. Nous voulons ajouter un coordonnateur dans les cours d'école.

M Fournier se questionne sur la pertinence de la collation remise aux élèves par le comité santé. Mme Gauthier mentionne qu'un budget y est alloué. Trois collations sur l'ensemble de l'année proviennent de producteurs locaux et l'école désire augmenter la fréquence avec ceux-ci. Également, des discussions sur les types de collation ont eu lieu, car il y a moins de restrictions que par les années passées et ce que les élèves mangent en classe n'est pas toujours approprié. Un dépliant informatif sera envoyé aux parents dans les prochaines semaines pour les guider dans le choix de collations saines pour leurs enfants. En outre, l'utilisation de la poubelle à compost est testée à Trois-Saisons.

Toujours dans l'optique de promouvoir les saines habitudes de vie, l'école a mis à la disposition des membres du personnel un calendrier de réservation du gymnase, afin que ceux-ci puissent vivre des activités avec les élèves.

<u>C.E.003- 24-25-14</u>	<i>Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Béatrice Saint-Laurent, d'adopter le plan d'action 2024-2025.</i>
--------------------------	---

2.8 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (document joint)

Mme Lortie nous présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Un retour est effectué sur les objectifs de l'an passé et il en résulte que la gestion des émotions et la régulation des élèves

restent un défi. Mme Lortie fait la lecture des priorités, des nouveaux objectifs et des moyens mis en place pour aider la réalisation de ceux-ci.

Objectif 1 :D'ici juin 2025, faire vivre à chaque élève de l'école au moins 5 activités contribuant au développement de leurs compétences socio-émotionnelles, soit en classe ou au service de garde.

Objectif 2 :D'ici juin 2025, mettre en place des mécanismes permettant une meilleure communication entre tous les intervenants afin de favoriser une cohérence dans l'application du code de vie.

Mme Saint- Laurent fait un résumé du programme Hors-Piste aux membres du conseil d'établissement.

Un dépliant sera remis aux parents sous peu.

<u>C.E.003- 24-25-15</u>	<i>Il est proposé par Mme Esther Gilbert, appuyée par Mme Fanny Pedneault, d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</i>
--------------------------	---

2.9 Modification de la grille-matière anglais intensif

Mme Gauthier explique la difficulté des élèves qui sont en anglais intensif, surtout au niveau du français et des mathématiques. Modification de la grille-matière pour 4 périodes cycles pour certains élèves. Cela assure un 13h en anglais, selon les besoins de chacun des enfants. Mme Gauthier répond aux différentes questions sur l'horaire et le système de l'anglais intensif.

<u>C.E.003- 24-25-16</u>	<i>Il est proposé par Mme Esther Gilbert, appuyée par Mme Marie-Line Matte, d'adopter la grille-matière anglais intensif.</i>
--------------------------	---

2.10 Collecte St-Vincent-de-Paul

Une collecte de denrées non-périssables se fait depuis plusieurs années à notre école en collaboration avec la St-Vincent-de-Paul. L'organisme nous demande si nous voulons poursuivre cette année. Les bénévoles de l'organisme viendront recueillir les boîtes à l'école. La récolte se déroulera du 2 au 16 décembre.

<u>C.E.003- 24-25-17</u>	<i>Il est proposé par Mme Fannie Pedneault, appuyée par Mme Lucie Robitaille, d'approuver la collecte au profit de la St-Vincent-de-Paul.</i>
--------------------------	---

2.11 Activités parascolaires hiver 2025 (document remis sur place)

Mme Gauthier présente les différentes offres pour les élèves de l'école l'Étincelle. Il n'y aura pas d'offres d'activités parascolaires pour le pavillon Trois-Saisons et les raisons y sont expliquées. On souligne le fait que les membres du personnel qui se proposent pour animer ces activités n'est pas offert partout.

<u>C.E.003- 24-25-18</u>	<i>Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Esther Gilbert, d'approuver les activités parascolaires hiver 2025.</i>
--------------------------	---

2.12 Consultation - cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (document joint)

Mme Gauthier explique que les conseils d'établissement sont consultés pour donner un avis au conseil d'administration en regard du cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Elle explique les modifications qui ont été apportées au document par rapport à l'année précédente. Elle mentionne que certaines dates ont été modifiées pour donner plus de temps et un délai de réponse plus respectable pour les élèves qui pourraient être transférés.

Avis Favorable aucune modification à apporter

2.13 Passerelle

Mme. Charest fait un retour sur la réponse de M. Pierre-Luc Lachance à une question de M Isaac Tremblay concernant la passerelle. La vidéo est montrée aux membres. La réponse de M Lachance laisse entrevoir de l'espoir pour l'an prochain. On suggère de continuer la prise de photos et les démarches proposées.

Points faisant l'objet d'une information -

2.14 Questions des membres et du public

Aucune question

2.15 Autres sujets

Aucun sujet

2.16 Levée de l'assemblée

<u>C.E.003-24-25-19</u>	<i>L'assemblée se termine à 20h32. Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Esther Gilbert de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	---

Geneviève Charest
Présidente

Valérie Gauthier
Directrice